

## **Fiche-action n°M8**

**« Améliorer l'information des habitants de la commune de Bernex et les encourager à utiliser les différents moyens de déplacement à disposition qui constituent une alternative à l'usage de leur véhicule privé individuel »**

### **Situation et justification :**

Sans en être forcément conscients, les habitants de la commune de Bernex disposent actuellement d'une palette de possibilités destinées à éviter, de manière quotidienne, fréquente ou ponctuelle, l'usage d'un véhicule automobile individuel :

- Lignes TPG
- Proxibus
- Noctabus
- Pédibus
- Covoiturage
- Autopartage
- Cartes journalières CFF

Bien entendu, plusieurs de ces solutions restent encore à être améliorées, à l'instar des infrastructures favorisant la mobilité douce (aménagement des villages, parcours piétons, bandes et pistes cyclables). Les membres de l'Atelier du futur « Mobilité » considèrent qu'une information présentant de manière synthétique et pratique ces possibilités pourrait d'ores et déjà retenir l'attention des Bernésiens et contribuerait à changer des comportements.

### **Objectifs visés :**

Informier et sensibiliser les habitants de Bernex aux modes de déplacements pouvant être une alternative à l'usage de leur véhicule automobile individuel.

### **Pertinence « développement durable » de l'action :**

Sur le fond, cette action d'information et de sensibilisation contribue à favoriser la mobilité douce et l'écomobilité, deux champs d'action reconnus comme s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Dans sa mise en application, il sera utile de faire appel à des entreprises locales et de privilégier l'usage d'un papier recyclé.

### **Descriptif de l'action:**

L'action pourrait se réaliser de différentes manières :

- Conception et fabrication d'un autocollant diffusé dans les ménages (avec simplement, en plus de la liste des possibilités telles que ci-dessus, un slogan accrocheur, un éventuel numéro téléphone et/ou simplement l'adresse internet du site de la commune, le tout avec un graphisme agréable et moderne).
- Parution régulière de l'information dans le journal communal, avec la reprise du visuel de l'autocollant et quelques explications pratiques supplémentaires.
- Impression d'un flyer reprenant l'information paraissant dans le journal ; document de format A5 mis à disposition dans des lieux publics (dont la mairie) et transmis aux nouveaux habitants.
- Diffusion de l'information dans la prochain édition du « plan d'orientation » de la commune.
- Diffusion élargie de l'information dans le site internet de la commune, avec des précisions sur les services à disposition et des liens sur des sites d'informations.

### **Calendrier :**

Adoption de cette proposition dans les meilleurs délais.

**Nom des responsables :**

Le Conseiller administratif en charge des transports, le Secrétaire général, le Président de la commission « sécurité et transports ».

**Nom des partenaires et mode de participation :**

Un graphiste et un imprimeur pour produire un visuel agréable et efficace destiné à la réalisation d'un autocollant (ce visuel devra être repris sur les autres supports d'informations évoqués plus haut)

**Budget :**

A définir.

**Indicateurs de développement durable :**

- Nombre de personnes utilisant les moyens de transport alternatifs à l'usage d'un véhicule automobile.

**Suivi et amélioration continue :**

Etablissement d'un bilan annuel des mesures prises de manière à les ajuster périodiquement en prenant en considération les remarques et propositions transmises par les habitants de Bernex.